



Autorité de contrôle prudentiel

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Christine Lagarde, a installé le 9 mars 2010 la nouvelle Autorité de contrôle prudentiel (ACP). Cette autorité issue de la fusion des quatre instances existantes de contrôle et d'agrément des banques et des assurances (la Commission bancaire, l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (Acam), le comité des entreprises d'Assurances (CEA) et le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), sera présidée par le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer. Le secrétariat général est assuré par Danièle Nouy.

La ministre a souligné la volonté de créer une super autorité pour renforcer l'efficacité de notre système de contrôle au profit de l'intérêt général et lui a confié une mission s'articulant autour de quatre objectifs : réussir la fusion au service de l'intérêt général, réussir la sortie de crise, réussir la réforme du système financier international et protéger les consommateurs.

Les décrets d'application de l'ordonnance portant création de l'ACP ainsi que les arrêtés de nomination de ses membres ont été publiés au Journal Officiel des 4, 7 et 9 mars 2010.

Les informations relatives à l'ACP sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/acp/index.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Conseil de surveillance de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 16 mars 2010 sous la présidence de M. Jean-Pierre Landau, Sous-Gouverneur de la Banque de France, et en présence M. Yves Barroux, Directeur général.

Cette première réunion de l'année 2010 a été consacrée aux questions de gestion.

Les comptes de l'IEDOM pour l'exercice 2009, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil. Ils ont fait apparaître un résultat de 10,4 millions d'euros qui se compare à 90,9 millions d'euros en 2008. Compte tenu du report à nouveau de 5,5 millions d'euros effectué l'an dernier, le Conseil de surveillance a décidé de verser un dividende de 5 millions d'euros à la Banque de France et de porter le report à nouveau à 10,9 millions d'euros.

Le Conseil a examiné le rapport du comité de contrôle interne qui présente une analyse régulière et périodique du dispositif de maîtrise des risques mis en place au sein de l'Institut. Il a été décidé de créer un comité d'Audit qui sera présidé par Didier Bruneel.

Au titre des activités, un bilan a été dressé de la participation de l'IEDOM dans le dispositif gouvernemental de médiation du crédit aux entreprises ; dans le contexte économique et social qui caractérise les économies d'outre-mer, une présentation a également été faite de l'activité de gestion des situations de surendettement des particuliers assurée par les agences de l'IEDOM, au titre des secrétariats des Commissions de surendettement.

Eurofiduciaire

La Commission de Bruxelles a adopté le 22 mars 2010 une recommandation sur le cours légal des billets et des pièces en euros.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/economy_finance/articles/euro/2010-03-22-legal-tender-euro_en.htm

Frais bancaires

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a confié une mission d'évaluation et de propositions sur les tarifs bancaires à Georges Pauget, ancien Directeur général de Crédit Agricole SA, et à Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Le rapport de mission devra être remis d'ici la fin du mois juin 2010.

Microcrédit

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a annoncé de nouvelles mesures pour favoriser le développement du microcrédit qui s'inscriront dans le cadre du projet de loi de réforme du crédit à la consommation en discussion à l'Assemblée nationale. Le rapport sur le microcrédit personnel et professionnel commandé à l'Inspection générale des finances fin 2009 vient d'être publié.

Il est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/actus/10/100314microcredit.html>

Publications

1 - Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI)

Le rapport de l'exercice 2009 du CECEI est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/supervi/agrement/rapport/rapport_2009.htm

2 - L'Observatoire des crédits aux ménages

Le 22^{ème} rapport annuel de l'Observatoire du crédit aux ménages est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

[http://www.fbf.fr/Web/internet/content_particuliers.nsf/\(WebPageList\)/observatoire+des+credits+aux+menages?Open](http://www.fbf.fr/Web/internet/content_particuliers.nsf/(WebPageList)/observatoire+des+credits+aux+menages?Open)

Publications de l'IEDOM

1 - Conjoncture 2009

Les notes expresses n° 67, 70, 71, 72, 73, 74 réalisées par les agences de la Martinique, de la Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Guadeloupe, de la Réunion et de Mayotte présentent une synthèse de la conjoncture en 2009 dans chaque géographie.

2 - Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Les notes expresses n° 68 et 69 réalisées par le siège de l'IEDOM présentent une synthèse de l'économie de ces deux collectivités.

3 - Un nouvel indicateur de diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer

La note de l'Institut d'émission du siège de l'IEDOM propose un nouvel indice d'appréhension du climat des affaires en outre-mer.

L'ensemble de ces travaux sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

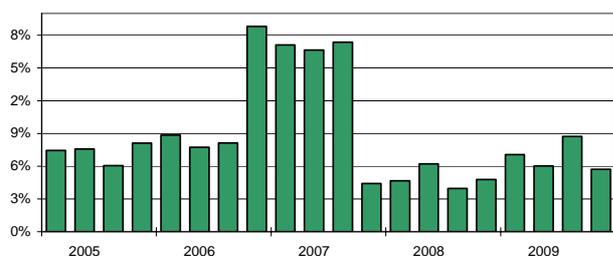
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Poursuite du ralentissement de la croissance des encours de crédits sur un an, mais qui conserve une bonne dynamique au regard des autres DROM

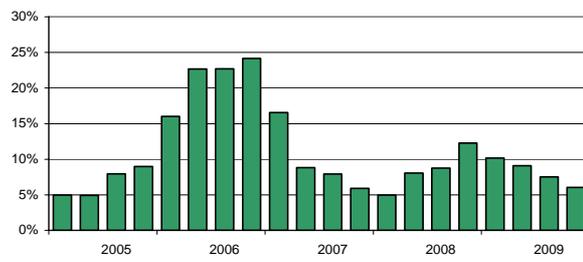
Au 31 décembre 2009, l'encours global des actifs financiers recensés en Guyane s'élève à 1,24 milliards d'€, progressant de 5,7 % sur un an et de 1,4 % sur le trimestre. Les dépôts à vue et en particulier l'épargne à long terme restent bien orientés (respectivement +5,3 % et +16,7 % sur un an), en liaison avec l'évolution des marchés financiers.

Le total des passifs financiers de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit pour sa part à 2,21 milliards d'€, avec un rythme de croissance des encours sains 2 fois moins élevé par rapport à décembre 2008 (+6,9 % contre +13,2 %). En comparaison, la Guadeloupe ou la Martinique enregistrent des taux quasi stables sur un an (+0,7 % et -0,3 %) malgré l'effet de rattrapage post mouvements sociaux sur le second semestre. Par type de clientèle, les concours octroyés aux ménages (596,7 M€ fin décembre 2009) progressent de 6,9 % sur un an, et de 3,9 % pour le segment des entreprises (1 124,6 M€), soit les hausses les plus faibles enregistrées au cours de ces 5 dernières années.

Actifs financiers - Variations des encours sur un an



Crédits totaux - Variations des encours sur un an



Source : IEDOM

En revanche, sur le trimestre, on note une légère reprise en fin d'année des encours sains (+4,4 %, contre +1,1 % au trimestre précédent), fondée sur les crédits d'équipement octroyés aux collectivités locales et les prêts immobiliers des sociétés non financières.

Publication

Le **bulletin trimestriel de conjoncture financière et bancaire** n° 142 portant sur le **quatrième trimestre 2009** sera prochainement disponible. Vous pourrez vous le procurer directement en le téléchargeant sur notre nouveau site Internet www.iedom.fr ou par simple demande à l'adresse : ETUDES@iedom-guyane.fr. Vous pouvez vous abonner gratuitement à nos publications périodiques (bulletin trimestriel de conjoncture économique ou financière, lettre mensuelle...) au format PDF à la même adresse.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Elections régionales

La liste « Guyane 73 » soutenue par l'UMP et conduite par Rodolphe Alexandre a remporté les élections régionales qui se sont tenues les 14 et 21 mars 2010. Avec 44,3 % des voix, la liste « Guyane 73 » était arrivée en tête du premier tour de l'élection, devant la liste « 2 ans un marathon pour bâtir » emmenée par Christiane Taubira. L'abstention était de plus de 55,6 %. Aucune des 10 autres listes n'a obtenu les 10 % de voix nécessaires pour poursuivre le processus. Au second tour, avec un nombre de votants légèrement supérieur (49,3 % d'abstention), la liste « Guyane 73 » l'a emportée avec 56,1 % des suffrages exprimés. Rodolphe Alexandre a été élu président de la Région Guyane, et l'opposition a obtenu 10 sièges sur les 31 offerts.

Collectivité unique

Lors de son passage en Guyane le 29 mars 2010, la ministre de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard a organisé une première séance de travail avec les élus afin d'établir un calendrier de mise en place de la future collectivité unique. Sur la base de groupes de travail, les présidents des deux collectivités vont devoir formuler des propositions d'ici le 7 mai 2010, relatives au mode de scrutin, au nombre d'élus au sein de la nouvelle collectivité, à la définition de ses compétences ainsi que son mode de gouvernance. Le gouvernement rendra ses arbitrages en juillet 2010 pour déposer un projet de loi au Parlement à la fin de l'année, en vue de sa ratification début 2011.

Spatial

Le premier lancement de l'année (194^{ème} lancement d'Ariane) des satellites de télécommunications Astra 3B et COMSATBw-2, qui devait avoir lieu le 24 mars, puis le 9 avril 2010, a été reporté de plusieurs semaines en raison de problèmes techniques.

Le Conseil d'Administration d'Arianespace s'est réuni le lundi 22 mars 2010. Il a salué la performance technique et le carnet de commande record de la société. Ariane 5 compte 35 lancements successifs réussis en 7 ans. L'année 2009 a marqué un nouveau record avec 7 lancements et la mise sur orbite de 9 satellites commerciaux ainsi que 3 satellites gouvernementaux. Depuis sa création, Arianespace a signé plus de 300 contrats de service et solutions de lancement, et a lancé 277 satellites pour 76 clients, ce qui représente plus de la moitié des satellites commerciaux actuellement en service dans le monde. Avec 33 satellites à lancer sur l'orbite géostationnaire, 6 lancements d'Ariane 5 destinés à transporter les ATV et 17 lancements de Soyouz, Arianespace dispose d'un carnet de commandes de 4,3 milliards d'€.

Infrastructures routières

Depuis le 19 mars 2010, le pont du Larivot est remis en service, après 110 jours de fermeture, 18 millions d'€ débloqués, et 360 000 passagers embarqués dans les navettes fluviales. Le préfet a également engagé la procédure de construction d'un nouveau pont sur la rivière Cayenne. L'avant-projet est attendu pour la fin de l'année 2010. Le lancement des travaux, qui dureront près de 2 ans, devrait intervenir en 2012, après les phases de concertation avec la population et les collectivités territoriales.

Dans le cadre du Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires (PDMI) routiers, l'Etat et le Conseil régional ont signé une convention les engageant à financer la reconstruction du réseau routier sur 4 ans à hauteur de 120 M€. Le Conseil régional s'engage pour 48,5 M€ et l'Etat pour 71,5 M€. Trois axes principaux ont été retenus, il s'agit : de désengorger la périphérie de l'île de Cayenne avec l'amélioration de plusieurs carrefours giratoires, le doublement de certaines portions de voies, et l'aménagement de certaines sections ; de reconstruire les ponts situés sur la RN1 entre Kourou et Saint-Laurent ; de repenser la route de l'est qui va devoir faire face à une forte hausse du trafic liée à l'ouverture du pont sur l'Oyapock.

La route du fleuve qui relie Saint-Laurent à Apatou a été officiellement ouverte le 9 mars 2010.

Distribution

L'hypermarché Cora de la zone Collery a été racheté par le groupe Ho-Hio-Hen, exploitant l'enseigne Casino à la Martinique.

Les travaux de terrassement du futur centre commercial de la zone Terca à Matoury ont débuté au mois de mars. L'ouverture de l'hypermarché Carrefour, initialement prévue fin 2009 devrait intervenir début 2011. Le groupe martiniquais Bernard Hayot doit investir 25 M€ dans le projet avant d'en être l'exploitant. Le centre commercial occupera une surface de 5 000 m².

Finances publiques

Le budget primitif du Conseil général n'enregistre qu'une très légère augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent : 900 000 € supplémentaires dans la section fonctionnement sur un montant global de 324 M€. Tributaire de sa situation financière, le département a donc du définir des priorités : un sixième collège à Cayenne et un second à Soula ; la finalisation des travaux de la piste d'atterrissage de Grand-Santi ; la réhabilitation de certaines portions de routes. Quatorze agents travaillent actuellement au recensement des foyers fiscaux afin d'apporter une plus-value financière au département.

Le 31 mars 2010, dans le cadre de la restructuration financière des collectivités du département, l'Etat a signé des protocoles d'accompagnement pour la période 2010-2013 avec les communes d'Iracoubo, de Papaïchton et d'Awala-Yalimapo. Dans ce protocole, l'Etat demande aux élus de stabiliser leurs dépenses de fonctionnement et de s'engager à améliorer le recensement des foyers fiscaux. En complément de ces protocoles, l'AFD signera des conventions de prêts avec ces 3 communes pour des montants respectifs de 1,87 M€, 1 M€ et 860 000 €, afin de leur permettre d'assainir leurs finances par la reconstitution de leurs fonds de roulement et le règlement de leurs impayés.

Orpaillage

Le 10 mars 2010, les hommes de la police aux frontières accompagnés de militaires ont été confrontés à des pirogues brésiliennes alors qu'ils interpellaient une quinzaine de personnes à hauteur du Saut-Maripa. Les députés brésiliens de l'Amapà ont fait part, devant le Sénat de Brasília, de l'apparition de conflits armés entre la police de Guyane et les piroguiers d'Oiapoque. Ils menacent de remettre en cause l'accord de lutte contre l'orpaillage clandestin de décembre 2008, en voie d'être ratifié aussi bien en France qu'au Brésil. Ils préconisent un changement de profil économique de la région avec notamment la création d'une zone de libre-échange et d'un système de taxes.

Santé

En 2012, le centre médico-chirurgical de Kourou (CMCK) ouvrira un nouveau bâtiment de 35 à 60 lits qui se rajouteront aux 76 lits actuels. Il accueillera de la médecine générale, de la cardiologie, de la pédiatrie, de la chirurgie puis de la neurologie. Le projet aura un coût de près de 10 M€.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel	
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (avec tabac) – février 2010 (Indice base 100 : année 1998)	121,5	- 0,7 %	+ 0,8 %
Emploi (Sources : DDTEFP et ASSEDIC)	Demandeurs d'emploi (DEFM A) - à fin février 2010	15 179	+ 3,2 %	+ 12,7 %
	Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin décembre 2009	6 082	+ 2,2 %	+ 17,3 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin février 2010	10 279	- 1,6 %	- 4,5 %
	Cumul 2010 des prestations nettes versées	10,4 M€		+ 1,5 %
Commerce extérieur (Source : Douane)*	Exportations – janvier 2010	16,3 M€	+ 150,6 %	+ 149,6 %
	Cumul 2010	16,3 M€		+ 149,6 %
	Importations - janvier 2010	71,8 M€	- 17,6 %	- 29,1 %
	Cumul 2010	71,8 M€		- 29,1 %
	Taux de couverture en cumul - à fin janvier 2010	22,7 %		+ 10,0 point

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Espace (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin mars 2009	0 tir Ariane 5 (0 satellite)
	Rappel cumul 2009	7 tirs Ariane 5 (12 satellites)
Riz (Sources : DAF Guyane et Douane)*	Production de riz (2 ^{ème} tranche 2009)	7 048 tonnes (+ 17,8 % sur un an)
	Cumul année 2009 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)	9 035 tonnes (- 6,9 % sur un an)
	Exportations de riz (cumul à fin décembre 2009)*	4 146 tonnes (- 9,3 % sur un an) pour 1,5 M€ (- 41,9 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – février 2010	9 515 tonnes (+ 124,2 % sur un an)
	Cumul de janvier à fin février 2010	13 758 tonnes (- 11,1 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douane)*	Prises de crevettes (cumul à fin décembre 2009)	1 326 tonnes (- 11,4 % sur un an)
	Exportations de crevettes (cumul à fin décembre 2009)	1 076 tonnes (- 10,6 % sur un an)
Or (Source : Douane)*	Exportations d'or (cumul à fin décembre 2009)	25,3 M€ (- 29,2 %)
Bois (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin décembre 2009)	84 271 m ³ (+ 18,2 % sur un an)

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

TIBEUR (mars 2010)

Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3476%	0,3462%	0,3346%	0,3434%	0,4060%	0,6450%	0,9530%	1,2150%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

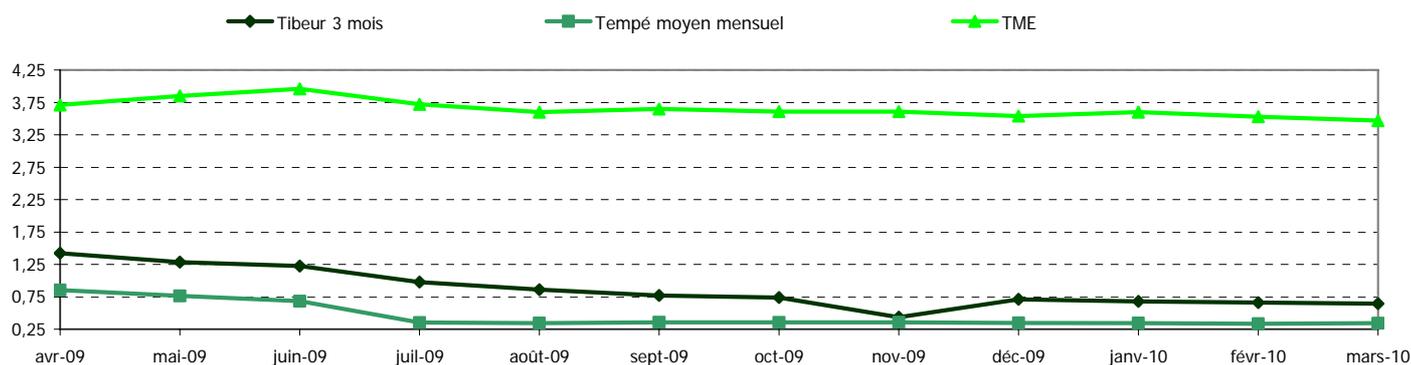
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	février	Mars
3,54%	3,60%	3,53%	3,47%	3,74%	3,80%	3,73%	3,67%

Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,29%			
Prêts à taux variable		5,72%			
Prêts relais		6,25%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,63%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,45%	Découverts en compte (1)		13,33%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,85%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

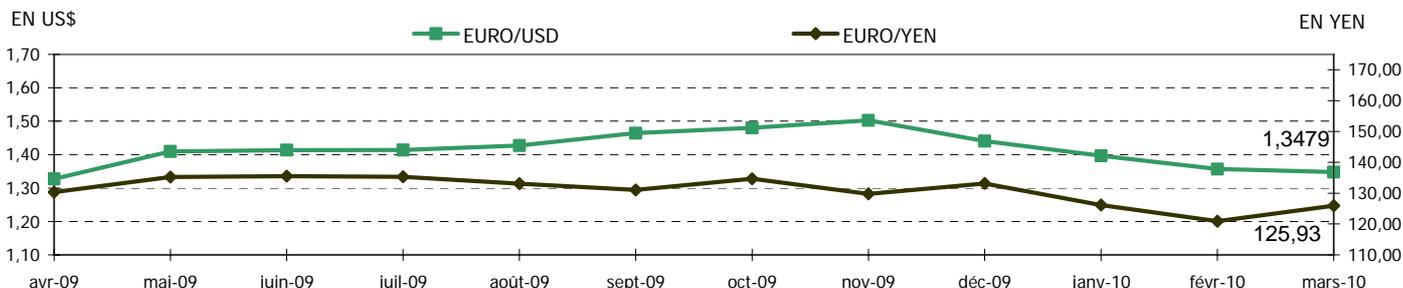
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3479	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8922	EURO/SRD (Surinam)	3,68650
EURO/JPY (Japon)	125,9300	EURO/BWP (Botswana)	9,11740	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,40380
EURO/CAD (Canada)	1,3687	EURO/SCR (Seychelles)	15,9440	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,9084
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88980	EURO/MUR (Maurice)	40,9695	EURO/BBD (La Barbade)	2,68580
EURO/SGD (Singapour)	1,8862	EURO/BRL (Brésil)	2,4043	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,54080
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4653	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,76780	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,87	EURO/XCD (Dominique)	3,6258	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK